

N° 60
avril - juin 2024

ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MOULINS



Nouveaux projets pour les berges de l'Allier

agglo-moulins.fr

ÉCONOMIE. Aides aux entreprises : on fait le point
TRAVAUX. Les aménagements démarrent au pied du Pont de Fer
BUDGET. Dépenses et recettes dans le détail
ASSAINISSEMENT. Des chantiers importants sont en cours



Retour en images



Moulins Communauté était à Auversup

Le grand salon régional consacré à l'enseignement supérieur s'est tenu dans la Grande Halle d'Auvergne de Cournon, en janvier. Les lycéens de toute la région ont pu y rencontrer les représentants de formations et échanger avec les professionnels de l'enseignement supérieur. Comme chaque année, Moulins Communauté était présente pour faire valoir les atouts de son territoire et présenter ses filières post bac.



Une nuit magique à la médiathèque

En janvier, la médiathèque Samuel Paty participait une nouvelle fois aux Nuits de la Lecture, en organisant la Nuit de la médiathèque à Moulins. Une journée et une soirée d'animations diverses et variées qui ont trouvé leur public, avec une fréquentation record. Un concert du moulinois Patrick Blanchet est venu conclure la soirée.



Édition record pour la Foire de Moulins

L'édition 2024 de la Foire de Moulins a été un succès et a même battu des records en termes de fréquentation avec près de 50 000 visiteurs accueillis durant les dix jours de l'événement. Le bilan économique est également satisfaisant pour les exposants qui avaient fait le déplacement et certains sont d'ores et déjà prêts à revenir l'année prochaine.

sommaire

14

DOSSIER : Nouveaux projets pour les berges de l'Allier



Des aides à l'immobilier pour les entrepreneurs

4

Les travaux démarrent au pied du Pont de Fer

6

On fait le point sur les travaux d'assainissement

8

L'actualité des médiathèques et du patrimoine

12

Du nouveau à la Maison des Métiers d'Art

18

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41
t.potelle@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Dominique Desforges-Desamin, Rédaction : Tristan Potelle
Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Champagnac (15), Photographies : Moulins Communauté, Ville de Moulins, Adobe Stock,
Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres.
Tirage : 39 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



agglomérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins



Moulins Communauté et la Ville de Moulins étaient présentes sur la foire exposition, qui s'est déroulée du 2 au 11 février au Parc Moulins Expo. Le stand faisait cette année la part belle au cadre de vie qu'offre notre territoire. La Foire de Moulins réunissait plus de 150 exposants durant dix jours avec une édition qui a rencontré un franc succès.

Chers habitants de l'agglomération,

En ce début de mois d'avril, nous avons souhaité revenir sur nos trois années d'action au service de la transition écologique de notre territoire, au profit de la protection et du bien-être des habitants.

Notre territoire se nourrit de beaux projets pour développer son dynamisme en faveur du développement durable. Parmi ces projets, celui de l'accompagnement à la transition énergétique des bâtiments publics.

En 2024, nous allons continuer à avancer sur le plan des mobilités douces, début avril l'inauguration de la Via Allier, cette itinéraire cyclable traverse trois communes de l'agglomération : Avernnes, Moulins et Bressolles. Aussi, nous continuons d'aménager notre territoire tout en respectant l'environnement.

Le démarrage des travaux « Berges 4 » débutera au second semestre 2024. Ces travaux vont permettre l'aménagement des Berges entre le Pont Régemortes et le 2^e Pont, afin de créer la boucle des Ponts.

De plus, plusieurs communes de l'agglomération ont pu bénéficier, dans le cadre du fond de concours 2023 attribué aux communes rurales, d'un financement en vue de travaux liés à la



transition écologique. La commune de Chezy a pu, grâce à ce fond de concours, faire une rénovation énergétique de l'atelier communal permettant de maîtriser tout au long de l'année les dépenses énergétiques.

Nous continuons actuellement la mise en œuvre des actions élaborées dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) créé en 2021. Le PCAET doit être mis à jour tous les six ans et faire l'objet d'un rapport à mi-parcours au bout de trois. Une partie de l'année 2024 sera donc consacrée à la préparation de ce bilan.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2024 sera assurément riche en projets pour Moulins Communauté, la transition écologique est le fer de lance de notre communauté d'agglomération. Vous pouvez compter sur vos élus communautaires pour continuer à porter des projets ambitieux dans ce domaine. Je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre-André Périssol

*Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre*

MOULINS COMMUNAUTÉ

- Aubigny
- Aurouër
- Avernnes
- Bagneux
- Bessay-sur-Allier
- Besson
- Bresnay
- Bressolles
- Chapeau
- Château-sur-Allier
- Chemilly
- Chevagnes
- Chézy
- Coulandon
- Couzon
- Dornes
- Gannay-sur-Loire
- Garnat-sur-Engièvre
- Gennetines
- Gouise
- La Chapelle-aux-Chasses
- Le Veurdre
- Limoise
- Lurcy-Lévis
- Lusigny
- Marigny
- Montbeugny
- Montilly
- Moulins
- Neuilly-le-Réal
- Neure
- Neuvy
- Paray-le-Frésil
- Pouzy-Mésangy
- Saint-Léopardin-d'Augy
- Saint-Martin-des-Lais
- Saint-Parize-en-Viry
- Saint-Ennemond
- Souvigny
- Thiel-sur-Acolin
- Toulon-sur-Allier
- Trévol
- Villeneuve-sur-Allier
- Yzeure

Des aides pour les entrepreneurs

Moulins Communauté propose un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE) avec l'objectif d'aider à la création, au développement, à la reprise ou à l'implantation d'entreprises en subventionnant les investissements immobiliers sur son territoire.



Le volet immobilier est crucial dans l'activité économique des entreprises. Depuis la mise en œuvre de la loi NOTRe, la compétence économique en matière d'aide à l'immobilier a été transférée des départements aux EPCI et donc à Moulins Communauté.

L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise s'articule autour de deux dispositifs avec des règlements distincts : l'Aide à l'Industrie et Artisanat, l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise pour la redynamisation commerciale de centre-ville et centre-bourg. L'objectif est de soutenir des investissements immobiliers directement liés à des investissements productifs.

Bon à savoir

Antérieurement à la Loi NOTRe, le Conseil départemental accompagnait les entreprises dans leurs investissements immobiliers au travers d'aides publiques. Le Département a souhaité poursuivre son engagement sur cette compétence, via une convention de délégation partielle. Ce choix est propre au département de l'Allier, et il permet d'accompagner plus significativement les projets des entreprises. 42 communes adhérentes à Moulins Communauté sont concernées et, depuis le 29 février 2024, les communes de Dornes et St-Parize-en-Viry peuvent également bénéficier du dispositif sans l'intervention du Département de la Nièvre.

L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise Industrie et Artisanat.

Pour les petites et moyennes entreprises, le montant de la subvention est conditionné au nombre d'emplois créés. L'aide de Moulins Communauté va de 15 000 à 60 000 € en complément de l'aide du Conseil Départemental.

Pour les grandes entreprises, en s'appuyant sur la création à minima de 10 emplois, une subvention allant jusqu'à 60 000 € peut être accordée.

L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise pour la redynamisation commerciale de centre-ville centre-bourg.

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les projets en zone rurale en accompagnant l'investissement immobilier des petites entreprises du commerce de proximité et de l'artisanat afin de faciliter leur installation et leur développement.

Depuis la mise en place du dispositif en 2018, 35 dossiers ont été traités et plus de 650 000 € ont été versés par Moulins Communauté dans le cadre de ces subventions. Le Département a, pour sa part, contribué à hauteur de plus de 2,2 millions d'€. Les différents projets accompagnés ont permis la création de 96 emplois sur notre territoire.

N7 Auto Pièces offre une nouvelle vie à l'ancien site JPM

Fermé depuis onze années, le site JPM est l'un des bâtiments industriels emblématiques de l'agglomération moulinoise. Il est désormais promis à une nouvelle vie.

La société N7 Auto Pièce créée par Nathalie et Jean Pierre BERNARD a déplacé au début des années 2020 son activité de la rue de Lyon à la rue de Paris. L'entreprise familiale dans laquelle les parents et leurs trois enfants, Benjamin, Pauline et Marie œuvrent au quotidien s'est constituée en holding qui a acquis fin janvier le désormais ancien site JPM.

N7 Auto Pièce est un centre de traitement de Véhicules Hors d'Usage de nouvelle génération qui vise à recycler plus de 95 % des véhicules qui lui sont confiés en développant la pièce de réemploi. Le bâtiment subira quelques transformations intérieures afin d'installer des racks sur sa hauteur pour accueillir les milliers de références de pièces et une chaîne de



déconstruction qui permettra à terme de traiter plus de 5000 véhicules à l'année.

C'est également un projet ambitieux pour le territoire en termes d'emplois ; l'entreprise de 15 salariés fin 2021 en comptera 35 fin 2025. Les métiers sont variés : déconstruction, préparateurs de commandes, magasiniers, marketing digital, conseillers vendeurs et e-commerce...

L'entreprise N7 Auto Pièces recrute des personnes motivées qui ont envie d'apprendre et de s'investir.

Contact : b.bernard@n7-autopieces.com

Findis-Désamais voit plus grand

Le site historique d'Avermes de Findis Desamais s'agrandit de 2 500 m². Le distributeur national de produits d'équipement de la maison a inauguré un nouveau bâtiment d'extension.

Findis Desamais, fleuron du développement économique de notre territoire, renforce son activité sur son site d'Avermes avec la création d'une extension. Un nouveau bâtiment, équipé de deux quais supplémentaires, vient augmenter la capacité de stockage du site de 15 %. Pour cet investissement de trois millions d'euros, Desamais a reçu des aides du Conseil départemental (160 000 €) et de Moulins Communauté (32 000 €).

Desamais est aujourd'hui un site de première importance pour la division maison et bricolage du groupe Findis, avec 8 000 commandes par jour et la desserte d'autant de magasins en France. La situation géographique du site d'Avermes, et le développement de l'infrastructure routière avec la mise en service de l'A79, ont largement motivé la décision du groupe Findis de renforcer sa présence sur notre territoire. Cet

investissement se traduit par la création de 15 nouveaux emplois au sein de cette entreprise qui regroupe aujourd'hui près de 200 salariés.



En Bref



Travail d'Intérêt Général

En début d'année, Moulins Communauté, la Ville de Moulins, le Ministère de la Justice ainsi que l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) ont signé une convention de partenariat relative au Travail d'Intérêt Général (TIG). Il s'agit d'une sanction pénale alternative à l'emprisonnement, réalisée par une personne condamnée sur une durée allant de 20 à 400 heures qui s'inscrit dans une démarche réparatrice et de réinsertion.

L'objectif de la convention, signée pour une durée de trois ans, est de renforcer la mise en œuvre de TIG au sein de la Ville de Moulins et de Moulins Communauté, notamment missionnés pour l'entretien des espaces verts et de la voirie mais également, selon les compétences, sur des travaux de plomberie, d'électricité, de peinture des bâtiments ou des missions dans le domaine sportif et culturel.

Les travaux ont démarré au pied du pont de fer

L'aménagement de la « montée du pont de fer », un parc urbain qui permet de le relier au boulevard de Nomazy, a démarré. La livraison est prévue pour cet été !

Une transition entre le monde urbain et les berges de l'Allier, c'est l'objectif de ce nouvel aménagement en cours, à proximité du pont de fer. Les travaux ont démarré au mois de janvier et le chantier avance vite. *« C'est un cheminement en pente douce que tout le monde pourra emprunter, précise le président de Moulins Communauté Pierre-André Périssol. L'accessibilité de ce nouvel aménagement est pour nous très importante, car le pont de fer de Moulins est utilisé par tout le monde. Jeunes, moins jeunes, familles... Tout le monde pourra y trouver son compte ».*



Pour rappel, ce projet prévoit la réalisation d'un parc urbain d'environ 4 000 m² qui va relier le boulevard de Nomazy à la promenade des rails et au pont de fer. Un dénivelé d'un peu plus de 6 mètres, en pente douce avec un cheminement en zigzag, adapté aux personnes à mobilité réduite, à travers un espace entièrement végétalisé, et agrémenté de mobilier urbain et de jeux pour les enfants. Sur le boulevard de Nomazy, 9 places de stationnement vont être créées le long de la voie, devant un parvis sablé qui donnera sur le parc.

ACCÈS NORD ÉTENDU
AXONOMÉTRIE



Et du côté des berges...

La Via Allier est inaugurée le 13 avril 2024 ! Moulins Communauté a réalisé les travaux de ce premier tronçon connectant, sur 9 km, Avernès à Bressolles, en passant par Neuvy et Moulins. Le parcours longe la rivière, passe d'une rive à l'autre, propose une grande variété de paysages et de points de vue, sublimant le patrimoine naturel du Val d'Allier. Ses sentiers sécurisés sont ouverts aux piétons et aux vélos. Ils facilitent les déplacements quotidiens des habitants en encourageant les mobilités douces. La liaison est également un outil de développement touristique. En effet, elle intègre la V70, reliant le Bec du Val d'Allier au littoral méditerranéen.

Sa réalisation représente un investissement de 2 300 540,29 € TTC. Elle a bénéficié des soutiens de l'Europe (50%), de la Région (10%) et du Département (20%). Ce parcours urbain est une première étape : à terme, près de 25 km seront aménagés dans l'agglomération moulinoise.

Financement :

Crédits Européens : 1 150 270 € 50%
Conseil Régional : 230 000 € 10%
Conseil départemental : 460 000 € 20%

Une réflexion a également été menée sur les plantations qui jalonnent cet espace. Une diversité de végétaux qui privilégie des essences en lien direct avec la flore que l'on retrouve sur les berges de l'Allier. Près de 70 arbres et de nombreuses plantations vont en effet enrichir un décor complètement transformé et plus ouvert que jamais sur les berges de la rivière. Au rayon des variétés d'arbres plantés : Pin Sylvestre (Chêne), Pruniers Sauvages, en cohérence avec les plantations réalisées sur les berges.

Les travaux vont s'achever l'été prochain et représentent un investissement de près de 1 million d'euros, dont 200 000 euros du Conseil Départemental.

Des villages tournés vers l'avenir

Plusieurs communes de l'agglomération ont porté une candidature commune afin d'obtenir le label « Villages d'avenir ». Ce label offre un soutien précieux aux maires dans l'élaboration de leurs futurs projets.

Ces trois communes de la communauté d'agglomération ont décidé d'unir leurs efforts et d'aller dans le même sens. « *Je crois beaucoup à la force de la ruralité si elle s'organise* », annonce Frédéric Verdier, maire de la commune de Besson et Vice-président de Moulines Communauté. Il est à l'initiative d'une démarche qui a très rapidement trouvé une oreille attentive de la part d'Alain Chervier, maire de Bresnay et de Claire Cabanel, maire de Chemilly. « *Cela pouvait avoir du sens pour nos trois communes, poursuit l'élu. Et cela permet d'éviter de faire des projets concurrentiels. Si l'une des communes travaille sur l'implantation d'un commerce, les autres peuvent réfléchir à créer des passerelles vers ce nouveau lieu auprès de leurs habitants* ».

Le label « Villages d'avenir »

Annoncé en juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, ce label vise à accompagner des communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Il offre un soutien de 18 mois en ingénierie « *C'est un outil précieux puisque nous sommes accompagnés par une professionnelle dont l'expertise est un vrai gain de temps pour s'assurer de la faisabilité de nos projets et de leurs potentiels financements* ».

Dans le cadre de leur candidature, les communes de Besson, Chemilly et Bresnay ont choisi de porter deux projets communs : le premier pour renforcer la mobilité entre ces villages et le cœur urbain de l'agglomération « *via une application mobile*



de covoiturage local ou la mise à disposition d'un service d'autopartage », le second pour lancer la création d'un grand événement culturel commun. « *Il nous faut maintenant préciser ces projets et commencer à œuvrer pour leur réalisation ! L'objectif reste d'assurer, pour nos petites communes rurales, une attractivité et un dynamisme local durable sur le long terme* ».

L'initiative n'est pas isolée, puisque trois autres communes de l'agglomération sont lauréates, sur le même principe, de ce label. Il s'agit de Toulon-sur-Allier, Bessay et Neuilly-le-Réal.

Le Projet Santé Villes Hôpital se précise

Le démarrage des travaux de construction est imminent sur le terrain de 12 000 m² en face du Centre-Hospitalier Moulines Yzeure. Le projet porté par Moulines Communauté et Évoléa entre dans une phase importante.

Après un permis de construire déposé en juin 2023, puis le lancement en fin d'année de la consultation, les travaux peuvent aujourd'hui démarrer pour le Projet Santé Villes Hôpital. Ce nouvel équipement s'adresse directement aux professionnels de santé.

Pour rappel, le Projet Santé Villes Hôpital, c'est :

- Un centre de santé et de consultation géré par la mutuelle MGEN
- Un tiers lieu dédié aux étudiants, jeunes actifs et professionnels de santé

- Un pôle petite enfance géré par la Ville de Moulines
- Une résidence de 30 logements dédiés aux étudiants en professions médico-sociales, aux internes en médecine et aux jeunes actifs de santé
- Cinq cellules destinées à accueillir des activités commerciales
- Des logements locatifs conventionnés et en accession à la propriété

Le centre de santé, qui est au cœur de ce nouvel aménagement, sera le premier bâtiment à sortir de terre, d'ici fin 2024. Il comprendra six salles de consultation polyvalentes, un accueil avec salle d'attente ainsi que des locaux techniques. Les travaux se poursuivront ensuite avec la création du tiers lieu, du pôle petite enfance, de la résidence étudiants pour 2025 et enfin des logements en 2026.



De nouvelles canalisations pour l'eau potable

Avec la réalisation du nouveau pont, les canalisations d'eau qui passent dans le tablier du pont Régemortes passeront désormais par le deuxième pont. Les travaux de jonction des canalisations sont actuellement en cours.

Depuis la fin des travaux du deuxième pont de Moulins, un nouveau chantier est à l'œuvre, en rive gauche entre le nouvel ouvrage et le pont Régemortes. « Ce dernier accueille historiquement les canalisations d'eau potable qui alimentent presque la totalité de Moulins et Yzeure », précise Jean-Luc Albouy, vice-président de Moulins Communauté en charge de l'eau potable et de l'assainissement. « Il est préférable que ces canalisations empruntent le nouvel ouvrage ». L'objectif du chantier est de construire la jonction du réseau principal entre les canalisations neuves posées sous le tablier du deuxième pont et celles existantes situées dans le pont Régemortes.

Les travaux de construction de ces canalisations de jonction ont d'abord eu lieu en rive droite fin 2023 et se terminent actuellement par la rive gauche. Ils ne concernent pour l'instant que la pose des canalisations de jonction, les travaux de raccordement sur les conduites existantes aussi bien en rive gauche (avenue de la Libération) qu'en rive droite (Avenue Félix Mathé) se feront ultérieurement. Moulins Communauté profite de la construction de ce dévoiement en rive gauche pour renouveler la conduite d'alimentation en eau potable de la Levée de la Charbonnière et également étendre le réseau de collecte des eaux usées de cette rue qui n'en était pas pourvue jusqu'à présent.



Dans le détail

En rive droite : pose de deux conduites d'eau en fonte ductile de 500 mm de diamètre, en parallèle dans une seule et même tranchée, soit environ 2 x 310 m de conduites.

En rive gauche : pose de deux conduites d'eau en diamètre 500 mm, en parallèle dans une seule et même tranchée, soit environ 2 x 545 m de conduites.

Au total, cela représente 1710 m de conduites pour les deux rives.

Renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable existante de la Levée de la Charbonnière par une conduite en fonte de 150 mm de diamètre sur environ 110 m avec réhabilitation des branchements des propriétés riveraines en domaine public.

Extension du réseau de collecte d'eaux usées Levée de la Charbonnière par la mise en place d'une canalisation de 200 mm de diamètre sur environ 120 m et création de branchements pour le raccordement futur des propriétés.

Coûts des travaux : 916 000 € HT. Fin des travaux : mars 2024

Les travaux se poursuivent pour la gestion des eaux pluviales

Depuis le début de l'année, des travaux sont en cours afin d'améliorer la gestion et le traitement des eaux pluviales. Un système innovant qui va permettre une gestion dynamique et un stockage « en ligne » des eaux de pluies.



Deux sites sont actuellement en travaux :

Ouvrage amont (face au centre aqualudique) :

Le génie civil de l'ouvrage est désormais totalement terminé, les éléments en béton préfabriqué ont été posés au tout début février. Cet ouvrage est donc totalement clos. Les abords ont été remblayés. Les travaux vont donc maintenant principalement se concentrer à l'intérieur avec la pose des vannes motorisées et de tous les équipements : passerelle, capteurs, raccordements électriques.

Ouvrage aval (à côté de la station d'épuration des Isles) :

Les opérations de terrassement ont démarré cette semaine pour dégager le collecteur avant de le découper. S'ensuivront les opérations de préparation des travaux de génie civil : pose des batardeaux et des canalisations provisoires de transfert des effluents.

Une colocation pour personnes en situation de handicap

Après plusieurs mois de travaux, la Villa Marguerite se prépare à ouvrir ses portes. Cette Villa du Club des Six, association nationale, propose une colocation pour des personnes porteuses de handicap.

Un projet ambitieux est actuellement en train de se concrétiser, rue de Paris à Moulins. Après plusieurs mois de réflexions et de travaux, la Villa Marguerite, un très bel hôtel particulier du XIX^e entièrement rénové, ouvrira bientôt ses portes à ses résidents. Six personnes en situation de handicap qui vont pouvoir cohabiter dans un lieu entièrement adapté.

Derrière ce projet, l'entreprise solidaire d'utilité sociale Homnia et l'association Le Club des Six, née il y a une dizaine d'années et qui a depuis ouvert 16 villas dans toute la France. Le projet moulinois est également porté par l'association CAP Solidarité, qui assure la partie rénovation du bâtiment. Chloé Desbonnets, responsable en habitat inclusif, va organiser et coordonner tout ce qui se passera au sein de la villa de Moulins. « Le projet de Moulins est un peu particulier puisqu'il s'appuie sur la rénovation d'un patrimoine relativement ancien. La maison était auparavant entre les mains de la famille Cluzel. Elle est baptisée Marguerite, du nom de son ancienne propriétaire Marguerite Cluzel ».

La colocation dans cette maison sera organisée sur plusieurs étages, pour une superficie habitable totale de 378 m² répartie sur trois niveaux : « Il y a des espaces communs au rez-de-chaussée, une salle à manger, un salon, une buanderie, tandis que le premier étage va accueillir une salle multi activité, avec bureaux et espaces pour les intervenants. L'une des particularités de ce projet, c'est qu'il y aura toujours une personne présente, 24h/24 et 7 jours sur 7, pour intervenir en cas de problème ». Des chambres individuelles sont prévues pour les résidents, ainsi qu'un appartement tremplin qui permettra à une septième personne en recherche de plus d'autonomie de venir compléter le groupe. Une chambre d'ami est également prévue pour accueillir les proches des colocataires.



Chloé Desbonnets, responsable habitat inclusif : « Il faut identifier les besoins de chacun et fournir l'aide appropriée »



La Villa Marguerite prend place dans un bel hôtel particulier du XIX^e entièrement rénové.

déterminé par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) et nous appliquons un cahier des charges précis dans le service rendu. Il faut identifier les besoins de chacun, fournir l'aide appropriée. On peut trouver des solutions adaptées à tout le monde, même sur des personnes peu autonomes ou souffrant de handicap lourd ». Les candidats se voient même proposer un séjour d'essai dans une villa déjà ouverte, afin de s'assurer que les personnes vivent bien ensemble. « Plusieurs séjours de test sont organisés avant l'installation définitive. L'enjeu est de trouver six personnes qui fonctionnent bien ensemble, à l'image de n'importe quelle colocation. Pour que le projet réussisse, il faut que chacun se sente bien dans cet environnement commun ». L'ouverture de la maison est prévue en juin, avec l'accueil de premiers séjours test.



Les candidatures sont ouvertes !

Un soin particulier est apporté au traitement des différentes candidatures des résidents, qui sont encore ouvertes à ce jour pour la villa de Moulins. « Il y en a beaucoup et nous devons prendre le temps de discuter avec chacun. Il est important de préciser que chaque colocataire dispose d'un plan d'aide

Pour en savoir plus sur le projet ou les modalités de candidatures, rendez-vous sur
www.club-des-six.fr
 par mail : chloe.desbonnets@club-des-six.fr
 par téléphone : 07 83 75 82 68 

Budget 2024

Des finances saines

Moulins Communauté maintient le cap d'un investissement ambitieux pour le territoire et de finances saines.

Tout est mise en œuvre au sein de la collectivité pour conserver un budget équilibré et des finances saines. Malgré le contexte économique difficile et alors que la collectivité n'a pas augmenté son taux d'imposition depuis plus de 20 ans, des investissements importants restent à venir et les projets se poursuivent.



Investissement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 109 000 €



- Aménagement des berges (dont accès au pont de fer et aménagement des berges entre le pont Régemortes et le 2^e pont)..... **6 521 000 €**
- Financement des projets en direction des communes rurales..... **1 267 000 €**
- Pistes cyclables Bd de Nomazy..... **795 000 €**
- Aides aux logements..... **303 000 €**
- PUR Chartreux..... **300 000 €**
- Signalétique touristique..... **300 000 €**
- Études PLH..... **228 000 €**
- Élaboration du SCOT..... **165 000 €**
- Plan Climat Énergie Territoriaux..... **94 000 €**
- Aide aux communes rurales pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme..... **68 000 €**
- Réserve naturelle Val de Loire..... **30 000 €**
- Lutte contre les inondations..... **21 000 €**
- Fibre optique..... **17 000 €**

Fonctionnement

50 369 000 € de recettes

Dont 68 % impôts et taxes
25 % dotations et subventions

47 004 000 € de dépenses

Investissement

28 635 000 € de recettes

28 635 000 € de dépenses

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES, AMÉNAGEMENTS DIVERS

6 234 000 €



- Travaux aire d'accueil des gens du voyage d'Yzeure et aire de grand passage Moulins..... **1 203 000 €**
- Acquisition et travaux pour extension des services techniques..... **1 800 000 €**
- Matériel divers..... **761 000 €**
- Travaux Parc des Expositions..... **556 000 €**
- Maintien école de musique et médiathèque..... **525 000 €**
- Projets informatiques..... **456 000 €**
- Travaux maintien divers bâtiments..... **355 000 €**
- Restructuration parvis de la gare..... **250 000 €**
- Maintien Ovive, stade d'athlétisme et salle de la raquette, skatepark..... **150 000 €**
- Travaux Ovive..... **100 000 €**
- Maintien PLA. Centre routier, Petits Vernats, PEI..... **46 000 €**
- Maintien tuilerie de Bomplein..... **32 000 €**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME, SERVICES À LA POPULATION

5 136 000 €

- Études et travaux pour le franchissement de l'Allier avec le 2^e pont (fin des paiements)..... **3 531 000 €**
- Poursuite de l'élaboration de la stratégie touristique (mise en lumière des monuments)..... **413 000 €**
(dont 350 000 € d'inscription nouvelle au budget primitif 2024)
- Projet Santé Ville Hôpital (maison de santé et participation aménagement global)..... **377 000 €** (reports)
- Aide à l'immobilier d'entreprises..... **362 000 €**
- Opérations dans le cadre du Label « Pays d'Art et d'Histoire »..... **131 000 €**
- AMO pour aménagement de zones d'activités (reconversion base de vie Eiffage à Toulon, Zone le « Bout du Monde » à Bessay)..... **88 000 €**
- Financement de projets dans le domaine de l'enseignement supérieur..... **75 000 €**
- Fin de concession LOGIPARC, achat de terrain..... **73 000 €**
- Dispositif Région commerce et artisanat..... **70 000 €**
- Financement projets dans le cadre du développement économique..... **16 000 €**



ASSAINISSEMENT

4 403 000 €

- Mise en conformité stockage en ligne..... **1 977 000 €**
- Franchissement de l'Allier (MOE et travaux)..... **1 010 000 €**
- Détournement des eaux claires du Grillet..... **300 000 €**
- Constructions neuves sur réseau sur diverses communes..... **235 000 €**
- Travaux de chemisage sur diverses communes..... **215 000 €**
- Grosses réparations stations d'épuration et réseau sur diverses communes..... **162 000 €**
- Études diagnostiques sur diverses communes (Lurcy-Lévis, Neuilly-le-Réal, Souvigny)..... **145 000 €**
- Réhabilitation réseau bourg à Dorne..... **136 000 €**
- Confortement des galeries visitables à Moulins..... **116 000 €**
- Modernisation télégestion..... **92 000 €**
- Restructuration rue Joseph Gaume à Lurcy-Lévis..... **15 000 €**



EAU

2 621 000 €

- Passage compteurs Yzeure sur le domaine public..... **700 000 €**
- Franchissement de l'Allier..... **650 000 €**
- Rénovation impasse Eugène Delacroix à Yzeure..... **350 000 €**
- Équilibre calco-carbonique..... **214 000 €**
- Mise en place sectorisation..... **175 000 €**
- Travaux sur réseau..... **148 000 €**
- Modernisation télégestion..... **119 000 €**
- Aménagements locaux station de pompage..... **95 000 €**
- Rénovation transformateur de Bellecroix..... **70 000 €**
- Diagnostic DN700 Mounines..... **50 000 €**
- Schéma directeur AEP Moulins / Yzeure..... **50 000 €**



Un nouveau portail numérique pour les médiathèques

L'accès en ligne aux services des médiathèques de Moulines Communauté est en pleine refonte, avec un nouveau portail de connexion qui devrait entrer en service très prochainement.



C'est un travail important qui est actuellement mené au sein des médiathèques de Moulines Communauté. Début juin, un tout nouveau portail de connexion sera à la disposition des usagers sur Internet, et ce n'est que la partie « visible » des changements ! Derrière cette nouvelle façade entièrement repensée, c'est toute l'architecture du système qui a évolué. « L'informatisation des médiathèques date de 2010 et elle commençait à dater, précise Aline Maurice, Conseillère communautaire déléguée en charge de la lecture et de la musique. Nous disposons aujourd'hui d'outils plus performants, et une mise à jour était nécessaire ». Les médiathèques de Moulines et Lurcy-Lévis vont, à partir du mois de juin, fonctionner avec le logiciel Orphée-Média. Ce logiciel comprend, outre le nouveau portail web, un nouveau système intégré de gestion de bibliothèque (qui recense les documents et les prêts), une

application mobile et, à l'horizon 2025, un portail entièrement dédié aux collections patrimoniales
« La richesse de ces collections méritait un espace entièrement dédié, avec une description précise des collections, poursuit l'élue. Cet espace a une particularité puisqu'il s'agira d'un portail de l'ensemble des patrimoines de Moulines Communauté, en association avec le service du patrimoine et les archives municipales ». L'objectif de ce nouvel ensemble : plus d'ergonomie et de confort pour les usagers et une meilleure valorisation des ressources proposées par les médiathèques.

Le coût de ces différents changements informatiques, comprenant le renouvellement du parc est d'environ 170 000 €, financés pour moitié par l'État.

Fermeture des médiathèques du 27 mai au 2 juin

Les médiathèques communautaires seront fermées au public du lundi 27 mai au dimanche 2 juin inclus, en raison d'un changement complet de système informatique. Pendant la migration des données, le personnel sera en formation afin de pouvoir vous accueillir en juin avec les nouveaux logiciels.

Le site internet ne sera pas utilisable pendant cette période. Vous ne pourrez donc pas effectuer de réservation ni de prolongation, ni utiliser les ressources numériques accessibles via le portail web. Tous les prêts en cours seront prolongés de deux semaines.

La boîte de retours ouverte 24h/24 sera vidée quotidiennement du mardi au samedi ; la trappe se situe à l'extérieur, côté école de musique.



Participez au Prix René Fallet 2024 : faites partie du jury !

Jusqu'au 4 juin 2024

Lire un premier roman, c'est découvrir des écritures nouvelles, parfois encore maladroites ou hésitantes mais parfois justes et marquantes. C'est dans l'idée

de permettre la rencontre directe entre les lecteurs et ces textes que l'association Agir en pays jalinois décerne chaque année le prix René Fallet qui couronne un premier roman de langue française d'un auteur de moins de 45 ans, paru pour cette édition entre le 1er décembre 2022 et le 30 novembre 2023.

« Le jury de pré-sélection attend un roman dont l'histoire est habilement conduite, où l'on peut retrouver l'un des thèmes de prédilection de René Fallet (amour, amitié...), traité avec humour, poésie ou regard critique, au plus près de l'esprit de l'auteur ».

Amélie Nothomb, Marc Dugain, Valentine Goby, Hélène Gestern notamment ont été primés au fil des années.

Rejoignez l'aventure : lisez les romans sélectionnés puis votez pour celui que vous avez préféré.

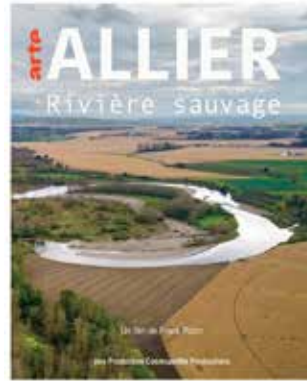


Spectacle
Les aventures de Fugu le poisson-ballon

Mardi 16 avril, à 15h et à 16h30
[3-6 ans]

Un spectacle musical et poétique imaginé par Sara Lamothe & Stéphane Cieluch (Compagnie 123cat). L'histoire de Fugu fera voyager le public dans les profondeurs de l'océan où poissons-globes et autres créatures ne vivent pas aussi paisiblement qu'on pourrait le croire.

Durée 30mn



Projection du film documentaire
Allier, rivière sauvage

Vendredi 26 avril à 18h30

Cette rivière rayonne d'une vitalité rare en Europe en étant une de ses dernières rivières sauvages. Ce joyau unique s'écoule dans d'étonnants paysages parmi lesquels elle

divague en formant de larges méandres. Vous découvrirez une faune exceptionnelle depuis les hirondelles de rivage, les cigognes, les grues, la loutre, le castor et de nombreuses autres espèces locales ou migratrices.

Un film Cosmopolitis Productions / ARTE TV de 43 minutes. La projection sera suivie d'un temps d'échange avec Frank Pizon

Patrimoine et restauration

Depuis 2021, le Pays d'art et d'histoire, par le biais de Moulins Communauté, met en place un fonds de concours pour la restauration des objets mobiliers. Celui-ci peut venir en aide aux communes du territoire engagées dans la restauration de leurs objets mobiliers. Cette année, le Pays d'art et d'histoire vous propose de découvrir ces objets récemment restaurés ainsi que les édifices qui les abritent !



Saint-Martin-des-Lais et l'église Saint-Martin

Le dimanche 2 juin à 16h.

RDV devant l'église Saint-Martin de Saint-Martin-des-Lais.

L'église, reconstruite en 1742 après avoir été détruite par un incendie, est rachetée à la fin du XVIII^e siècle par les propriétaires du château de Saint-Martin et devient propriété communale en 2000. Elle possède un caquetoire, un porche où les paroissiens peuvent discuter - « caqueter » - avant ou après la messe ainsi qu'une cloche du XVIII^e siècle restaurée en 2022. Venez découvrir l'histoire de cette église ainsi que le bourg de Saint-Martin-des-Lais en compagnie d'un guide-conférencier.

Durée : 2h.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Quelques dates à retenir

Mercredi 10 avril : 1, 2, 3, Go ! Challenge Voices à 18h30 à la salle des fêtes de Moulins

Vendredi 12 avril : Duos et Ensembles Vocaux à 20h à l'église de Montilly

Mercredi 29 mai : Les groupes de musiques amplifiées en concert à 20h à la salle Isléa d'Avermes

Judi 30 mai : Musique Sacrée Mozart - Chœur Mixte à 20h l'église Saint-Pierre de Moulins

Dimanche 2 juin : Musique Sacrée Mozart - Chœur Mixte à 17h30 à l'église St Genès des Carmes de Clermont-Ferrand (dans le cadre des rencontres chorales du CNR de Clermont)

Mercredi 19 juin : fête de la musique de 13h30 à 18h

Vélofest

Au cours d'un week-end sportif organisé par la ville d'Yzeure, venez découvrir la commune lors d'une visite à vélo accompagnée d'un guide conférencier du Pays d'art et d'histoire. Cette visite ludique permettra d'explorer le patrimoine yzeurien depuis l'antiquité à nos jours. Les participants sont invités à utiliser leur vélo et équipements de protection personnels.

Dimanche 5 mai à 10h et 14h30 (À partir de 10 ans).

Gratuit. Durée : 2h30.



Nouveaux projets pour les berges de l'Allier

La transformation qui s'est opérée ces dernières années va se poursuivre sur les berges de l'Allier. Un nouveau chantier va démarrer en septembre, afin d'aménager, des deux côtés de la rivière, la zone située entre le pont Régemortes et le deuxième pont de Moulins.



Lancé en 2019, l'aménagement des berges de l'Allier constitue un vaste programme qui s'appuie sur une vision à moyen et long terme de notre patrimoine. La rivière Allier, longtemps vue comme une séparation naturelle, parfois capricieuse, et avec laquelle il fallait composer, fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. D'abord pour en conserver la nature sauvage autant que pour sa faune et sa flore qu'il convient de préserver. Mais aussi pour la remettre à la portée des habitants de l'agglomération et au-delà, en offrant de nouveaux accès, de nouveaux points d'observations, de nouvelles activités et promenades sur ses berges.

Les travaux menés ces dernières années contribuent à remettre en perspective les nombreuses richesses que l'Allier nous apporte, tout en respectant ce milieu naturel rare. La nouvelle étape, qui va démarrer cette année, est réalisée dans le même état d'esprit, et en parfaite cohérence avec ce qui a déjà été fait.



On se souvient

Qu'en 2021, le Pont de Fer a été entièrement aménagé pour accueillir les promeneurs, à pied ou à vélo. L'ancien ouvrage ferré du XIX^e siècle a trouvé une seconde vie en offrant aux promeneurs plusieurs points d'observation pour contempler la rivière et ses berges.

Qu'en 2021, la Plaine du Camping s'est transformée pour devenir un nouvel espace de détente et de loisirs au bord de l'Allier. Terrains de sport, mobilier de détente, aires de jeux. Des pontons de bois surplombant la rivière et une plage de sable annoncent déjà la suite des aménagements

Qu'en 2022 et 2023, dans la continuité de ces premiers travaux, un espace de baignade, surveillé durant l'été, a été ouvert et que la Paillotte située à proximité complètement rénovée.

La prochaine étape des aménagements des berges va désormais concerner la nouvelle zone formée entre les deux ponts de Moulins. Des aménagements sont prévus en rive droite et en rive gauche

En rive gauche Les rives du CNCS



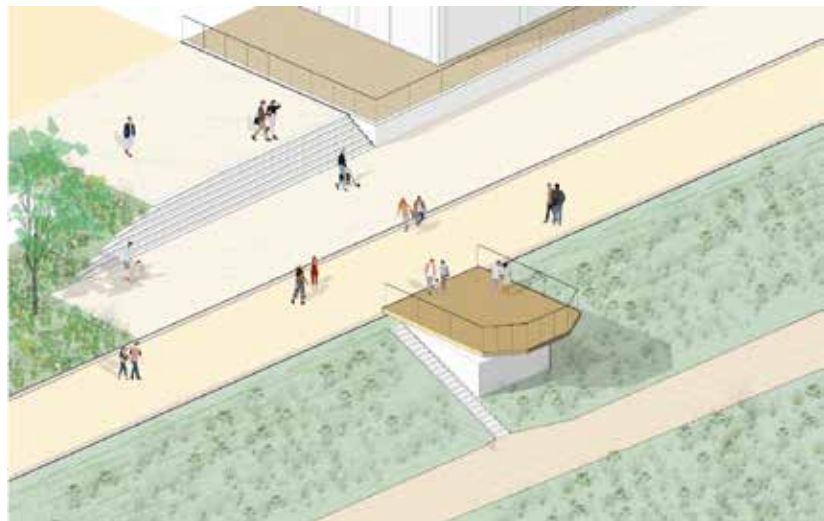
Du Nord au Sud, la mise en valeur d'un cheminement large de 5 m va permettre de se promener du pont Régemortes jusqu'au deuxième pont, avec tout le long une vue sur l'Allier. De l'Ouest à l'Est, des continuités seront « tissées » afin de relier le CNCS et les berges tout en atténuant les effets de masques qui sont présents entre ces deux espaces. La ligne paysagère du chemin de halage qui offre de beaux points de vue sur la rive droite devient une ligne de promenade reliant plusieurs lieux d'intérêts au Centre National du Costume de Scène, afin de renforcer l'attractivité de cette partie des berges.

Au Nord, au niveau des habitations, un bouclage en impasse donne un accès uniquement dédié aux habitants. « *Rendre plus confortable et lisible les différents seuils d'entrées des habitants est un réel enjeu avec le réaménagement à proximité d'un cheminement linéaire* », explique le cabinet d'architectes BASE, spécialisé en paysages et urbanisme.

Le linéaire de promenade est long de 600 m et il sera possible d'y retrouver différents aménagements pour des usages adaptés à tout type de personnes. Une partie dédiée à l'observation de la biodiversité du site, des espaces de détente et de jeux au sein même des massifs, vont venir créer une ambiance ludique qui ponctuera la promenade.

Une halte de contemplation, avec un belvédère s'avancant sur la berge et en lien direct avec la terrasse d'Intermarché, est également prévue sur cette partie de la promenade. L'articulation de cet espace met en lien plusieurs éléments distincts du site à travers un cheminement large, ombragé et confortable pour les usagers. Ce cheminement sur le parvis emmène en direction de marches « *en sifflet* » pour rejoindre le chemin un mètre plus bas que le niveau du parking d'Intermarché. L'espace d'observation est placé sur un ancien bloc de béton faisant office de fondation. De ce point de vue, un nouvel horizon, et une nouvelle perspective s'ouvrent sur Moulins.

Le dialogue entre les rives est un concept développé dès les premières réflexions sur les aménagements des berges, en 2018 et il est à nouveau au cœur des nouveaux aménagements prévus.



En face du CNCS, la liaison vers l'esplanade qui accueille actuellement les vaches, va également être retravaillée. Dans la continuité du chemin existant, un nouveau poste d'observation, avec un grade-corps pédagogique, va être constitué. Cet aménagement permet de préserver la biodiversité de cette zone en dissuadant les promeneurs d'y descendre, tout en proposant une zone d'observation privilégiée sur la faune et la flore locale, et notamment les sternes, nichés sur les îlots juste en face.



A l'intersection de la rue du Pont Chinard et de la route de Montilly, un nouvel aménagement est là aussi prévu. En l'état actuel, un ancien mur qui se dégrade délimite au niveau de cette intersection le parking du musée et de l'Espace Villars. Il sera rasé, afin de laisser place à une rampe d'accès permettant de relier le parking du CNCS et le niveau de la route. Dans le même esprit que la montée du pont de fer actuellement en travaux (voir p8), cette zone va proposer un espace végétalisé, avec une rampe permettant un accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un cheminement en zig-zag dans le nouveau talus végétal et planté. La suppression du mur existant va par ailleurs permettre d'ouvrir la vue et de rendre les cheminements plus clairs.



En rive droite



Sur cette partie des aménagements, l'objectif est de faciliter la continuité urbaine jusqu'aux berges de l'Allier, d'autant plus que le site accueille désormais la Via Allier, sur la large portion aménagée entre Avermes et Bressolles. Le long de cette Via Allier, des axes horizontaux viennent s'accrocher sur cette longue promenade. Dès le pied du deuxième point, puisque jusqu'au niveau du parking du Palais des Sports devenant un vrai axe d'accès, agrémenté d'activités ludiques, aussi bien le long du Palais des Sports côté nord qu'au niveau de l'esplanade qui accueille les terrains de pétanque.

« Plusieurs activités vont être possibles le long de cette promenade, avec des jeux, du mobilier urbain pour se reposer ou pour contempler le paysage. Et un peu plus au Sud, nous souhaitons profiter de la topographie marquée du site ici, pour intégrer dans la pente des assises en forme de gradin ». Ce dernier élément était lui aussi dans les premières réflexions de ces aménagements. Bénéficiant du nivellement du talus, les gradins s'insèrent dans la pente de manière discrète et sans impacter le paysage. Trois niveaux d'assises seront proposés sur différents niveaux du talus. Tout en s'adaptant à la forme de l'espace, les gradins en reprennent le « langage », avec une forme arrondie.

À l'arrière de l'Ovive, la promenade se veut « naturaliste », avec des connexions aux parkings du centre aqualudique et du Palais des Sports, du mobilier d'assise et de détente, et une gestion du patrimoine arboré (alignement du Cyprès).



Plus de 100 000 promeneurs sur les berges en 2023 !

Afin d'évaluer la fréquentation des nouveaux sites aménagés, deux compteurs de flux ont été installés sur les berges de l'Allier. Le premier, situé au niveau de la Paillotte sur la plaine du camping a enregistré environ 107 000 passages du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Entre 10 000 et 15 000 passages mensuels sont enregistrés sur les mois d'avril (10 115), mai (12 035), juin (10 756), juillet (14 162) et août (14 127).

Un autre capteur, placé derrière le stade Hector Rolland, permet quant à lui de se faire une idée de la fréquentation quotidienne de la nouvelle promenade, pour les piétons et les vélos.



3 questions à Cécile de Breuvand

Conseillère communautaire déléguée à l'aménagement des berges

Quel regard portez-vous sur les aménagements réalisés ?

Ce que l'on peut déjà observer, c'est que tous les aménagements réalisés à ce jour ont remporté l'adhésion du grand public. Il suffit de se promener, par un dimanche ensoleillé, sur les berges de l'Allier pour s'en rendre compte. En cela, ces aménagements sont un réel succès car ils répondent à une demande forte des habitants : se rapprocher de la nature sans la dénaturer. Ce qui m'interpelle et ce sur quoi nous avons travaillé, en tant qu'élus, c'est la grande cohérence, la complémentarité et la continuité de ces différents aménagements. On note également que ces lieux attirent bien au-delà de l'agglomération, nous comptons de nombreux touristes.

Et ceux à venir ?

Ces aménagements étaient conditionnés par la réalisation du nouveau pont et ils peuvent aujourd'hui démarrer. Ils concernent la zone située entre le pont Régemortes et le deuxième pont, de chaque côté de la rivière, et ils vont permettre, en conservant le même esprit, de poursuivre la promenade déjà existante sur les berges. L'idée est de former une boucle entre les différents ponts de Moulins, à savoir le pont de fer, le pont Régemortes et le deuxième pont.

Quel est l'objectif à plus long terme ?

Nous sommes tournés vers notre territoire et la mise en valeur de notre patrimoine naturel contribue à en renforcer l'attractivité. Moulins et son agglomération sont aujourd'hui reconnues pour leur cadre de vie, nous avons des atouts et nous les mettons en valeur. C'est, la bonne stratégie. Tous les aménagements qui ont été réalisés ces dernières années ont trouvé naturellement leur place dans un paysage qui s'est redessiné et qui poursuit aujourd'hui sa transformation.

Les Métiers d'Art s'exposent jusqu'en juin

Les rendez-vous s'enchaînent à la Maison des Métiers d'Art et du Design. Après l'exposition **Fusions en cours**, place aux artisans résidents qui vont laisser s'exprimer leur créativité, puis à un **Ébéniste**.



La maîtrise des métaux fait partie intégrante de la culture des hommes. Elle a entraîné des métamorphoses de la société tout entière et exige des compétences d'artisans spécialisés.

Ce sont les créateurs d'aujourd'hui et leurs créations, nées du métal, que vous invite à découvrir la Maison des Métiers d'Art et du Design, en partenariat avec le Lycée Jean Monnet d'Yzeure. Jusqu'au 27 avril, ils sont une dizaine à présenter leurs œuvres au grand public. Venez découvrir les œuvres de Christel Sadde (plasticienne), Maartje Middel (émail sur métal), Atelier Flamme de Création (ferronnerie d'art), Entreprise Pouenat (création de mobilier design et métal), Véronique Le Bescond (Bijoux en bronze doré), Mélanie Farges (Bijoux en argent), Véronique Sabatier (plasticienne, travail du métal), Eric Chomel (ancien campaniste et fondeur de cloche). L'exposition présente également des outils de ferronniers et quelques productions d'élèves du Lycée Jean Monnet.

Les prochaines expositions à ne pas manquer

Carte Blanche, du mardi 30 avril au samedi 18 mai

Les artisans d'art, résidents de la MMAD, ont carte blanche. Qu'elles soient de verre, de céramique ou de textile, leurs réalisations illustrent un savoir-faire au service de l'utile et de l'esthétique.

De courbes et de bois, du 11 au 29 juin

Travaillant la céramique ou le métal, il a choisi de présenter ses talents d'ébéniste. Ses objets d'art et ses pièces de mobilier évoquent une rencontre entre l'esthétique Art Nouveau et l'univers de Jules Verne.

Deux nouveaux résidents rejoignent les rangs

Sophie Djan (verre) et Eloi Verra-Giner ont rejoint Clotilde Thevent (Designer produits), Cyril Berthet (céramiste) et Johanna Serpole (Styliste)

Sophie Djan, qui rêvait de passer sa vie auprès des enfants dans une carrière d'institutrice, tombe dans la finance et pendant 35 ans, la « tête dans le guidon », elle se réalise pleinement. En parallèle, elle investit son temps libre dans des ateliers de créations manuelles



auprès d'enfants... dans des écoles élémentaires. Puis, il y a presque 10 ans, elle décide de se « recycler » dans le monde du Verre. Elle obtient un BMA Verrier Décorateur après une formation à l'École Nationale du Verre au Lycée Jean Monnet à Yzeure. Elle travaille désormais avec John Kellogg à l'élaboration d'un projet culturel et touristique dans la chapelle du Bon Pasteur à Moulins. Elle souhaite partager son savoir-faire et sa passion lors d'ateliers, de stages ou d'initiations autour de la création d'objets en verre pour petits et grands... Sur réservation à la Maison des Métiers d'Art et du Design.

Eloi Verra-Giner

En formation à l'École Nationale du verre d'Yzeure, dans la section créateur verrier, Eloi Verrat-Giner est un étudiant entrepreneur qui conçoit des objets en verre réalisés au chalumeau, une technique où verre, feu et équilibre ne font qu'un dans une véritable danse avec le matériau en fusion.



Ses créations nous amènent à ressentir des expériences naturelles, comme le vertige en haut d'une falaise ou l'obscurité d'une cavité souterraine.

Ces objets immersifs sont destinés à l'aménagement d'espaces intérieurs. La lumière joue un rôle porteur à travers ces productions, tant pour sublimer l'éclat du matériau que pour suggérer une histoire géologique riche et sensible.

Eloi réalise également des bijoux contemplatifs avec cette inspiration géologique et le savoir-faire lié au chalumeau qui lui permettent d'inclure des pierres dans ses créations, véritable ode à nos paysages formés dans la roche en fusion il y a quelques milliards d'années.

Un « cadastre solaire » à la disposition des particuliers

Le SDE 03 met à disposition de tous les habitants de l'Allier un cadastre solaire pour déterminer le potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) de leur toiture et leur permettre ainsi de franchir le pas vers la production d'électricité.

Comment savoir si la situation géographique et l'ensoleillement de votre logement se prêtent à l'utilisation du photovoltaïque ? Le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Allier met à disposition du public un outil intéressant et très simple d'utilisation, afin de faire le point !

Le cadastre solaire indique le rayonnement solaire de votre toiture, le potentiel de production d'énergie solaire ainsi que le coût d'un éventuel investissement. La rentabilité ainsi que les coûts de maintenance sont également précisés. Le cadastre solaire s'adresse à tous : aux particuliers, bien sûr, mais également aux professionnels, aux collectivités. C'est un outil d'aide à la décision pour favoriser l'émergence de projets solaires photovoltaïques.

Comment ça marche ? Il suffit de se rendre sur Internet, sur www.sde03.fr, et de renseigner son adresse. L'outil est gratuit et sans aucun engagement. Une fois les données récoltées, l'outil renvoie vers la Chambre des Métiers de l'Allier qui pourra se charger de la mise en relation.



Le saviez-vous ?

La région AURA propose une aide au financement des projets de désamiantage de toiture en cas d'installation photovoltaïque à destination des TPE et PME. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.auvergnhonealpes.fr



Air to go

Qui dit début du printemps dit retour des sorties en plein air mais aussi retour des allergies aux pollens. Cette application permet de planifier ses activités de plein air en tenant compte de la « pollution chimique classique » et des risques liés aux pollens... Moulins Communauté cotise chaque année à ATMO AURA et contribue ainsi au financement de l'observatoire de la qualité de l'air, à l'entretien de la station de mesure installée à Moulins et au déploiement de différentes applications telles que « air to go ».

Pour en savoir plus, rendez vous sur www.airtogo.fr

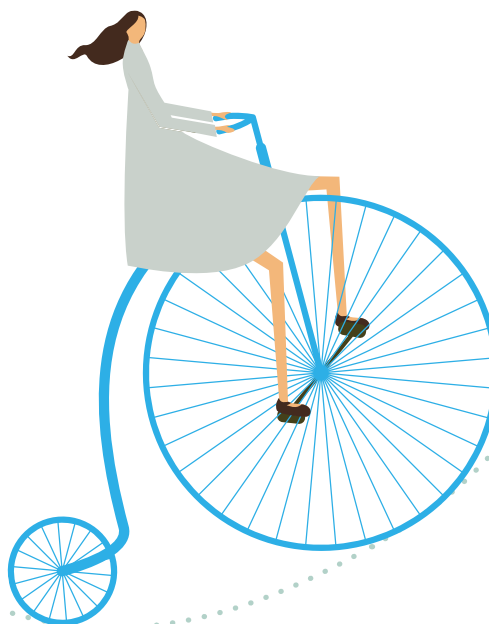
Inventaire des zones humides

Depuis 2019, le SAGE Allier Aval mène une étude d'inventaire des milieux humides de son secteur. Cet inventaire vise à recenser, cartographier et caractériser l'ensemble des milieux humides pour accompagner les collectivités, les porteurs de projets et les structures impliquées sur la gestion de l'eau, dans la préservation et la restauration de ces milieux naturels. En 2024, l'inventaire se poursuit au Nord du bassin Allier aval. Il porte notamment sur 9 communes de Moulins Communauté (Château-sur-Allier, Neure, Lurcy-Lévis, Le Veudre, Pouzy-Mésangy, Limoise, Saint-Léopardin d'Augy, Aubigny et Couzon) et il sera réalisé par le bureau d'étude Écosphère.

Rendez-vous les 14 et 15 juin pour les APIdays

APIdays est un rendez-vous festif autour du rucher communautaire situé rue Denis Papin à Moulins. En partenariat avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) et avec le soutien des apiculteurs, plusieurs animations gratuites sont proposées durant ces deux jours. L'objectif : informer et sensibiliser la population à la prise de mesures concrètes pour la protection des abeilles et des pollinisateurs.

À venir : Conférence sur « la pollinisation et les abeilles sauvages » par Florian MERISSI, entomologiste spécialiste des hyménoptères, organisée par la LPO samedi 20 avril à 14h30, amphithéâtre de la salle des fêtes de Moulins.



Bessay-sur-Allier

Du côté de

La commune de Bessay-sur-Allier s'associe au Sictom Nord Allier pour prévoir et installer un site de compostage partagé. Ce site permettrait aux personnes ne pouvant composter de manière individuelle de réduire leurs poubelles d'ordures ménagères tout en produisant du compost, de créer du lien social avec d'autres habitants tout en respectant la réglementation en vigueur. En effet, depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des bio-déchets est rendu obligatoire par la loi. Une enquête a été réalisée, via le site Internet de la commune, auprès des habitants. A l'occasion de l'inauguration du futur site, les habitants se verront proposer une formation aux bonnes pratiques et un bio seau leur sera remis.

Du côté de

Montbeugny



Un défibrillateur DAE a été installé sur la commune de Montbeugny. L'appareil se trouve à la salle polyvalente Etienne-Fusil. Ce dispositif médical permet la réanimation de personnes présentant un arrêt cardiaque par l'application d'électrodes sur le thorax, d'effectuer une analyse de son rythme cardiaque et, s'il l'identifie comme nécessaire, de délivrer un ou plusieurs chocs électriques. Son utilisation à la portée de tous peut permettre de sauver des vies. Dès la mise en route du matériel, une voix sonore indique les manipulations à effectuer et des vidéos explicatives ont également été publiées sur la page Facebook de la commune.



Garnat-sur-Engivière

Du côté de

Un panneau d'affichage numérique a été installé sur la commune de Garnat-sur-Engivière en début d'année par le conseil départemental. Cet affichage, piloté par le personnel communal, sera éteint de 23h à 6h du matin. En journée, le panneau ne s'allume qu'à la détection d'un véhicule ou d'un piéton.

Du côté de

Lusigny



César Philip et Roch Degrange, originaires de Lusigny, ont participé au plus grand raid humanitaire du monde : le 4L Trophy, au profit de l'association « Enfants du désert ». Cette association a pour objectif d'apporter aux enfants des fournitures scolaires et sportives. Une petite aide financière leur a été accordée par le conseil municipal de Lusigny, avant le départ de l'équipage, baptisé « Rural Trophy », jeudi 15 février. Ces deux étudiants en BTS au lycée agricole de Neuvy ont documenté leur expédition sur un compte instagram : @rur4l-trophy.

Du côté de



Gannay-sur-Loire

Une nouvelle bibliothèque s'est installée en ce début d'année 2024 au sein de la salle de réunion des associations située dans la cour de l'école. Plusieurs permanences ont déjà été proposées depuis l'ouverture des lieux. Depuis le mois de mars, la bibliothèque propose même un créneau les lundis de 14h à 15h. Grâce à ce nouveau lieu, les élèves de l'école maternelle ont pu bénéficier de lectures de contes en partenariat avec la médiathèque départementale qui se charge également du renouvellement du fond.

Vous aussi,

enrichissez cette rubrique

en nous contactant sur :

communication@agglo-moulins.fr



Paroles d'élus

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

Notre communauté d'agglomération investit sans cesse pour se doter d'infrastructures innovantes, qui mettent en valeur notre territoire et au profit des habitants.

Nous avons fait le choix d'investissements d'ampleur, mais tout à fait réalistes pour notre agglomération. Ainsi, entre 2024 et 2026 nous prévoyons de consacrer 43 M€ à des investissements.

Concernant l'assainissement, en 2023 Moulins Communauté a investie pour un montant d'investissement total conséquent qui s'élève 1 270 000,00 € HT.

Les principales opérations sont la restructuration du réseau rue Joseph Gaume à LURCY-LEVIS, ainsi que la Réhabilitation de réseau par chemisage à DORNES, mais aussi la mise en service de la plateforme de traitement et valorisation des matières de curage à la station d'épuration des Isles.

Cette année 2024, sonne le démarrage des travaux de stockage en ligne et gestion dynamique à MOULINS.

Cependant, ces évolutions ne sont pas neutres pour le budget de l'assainissement. Optimiser le traitement des eaux usées et faire évoluer les infrastructures ont en effet un coût.

Les collectivités comme Moulins Communauté sont également touchées par ce contexte économique difficile, c'est pourquoi nous sommes d'autant plus vigilants quant à nos dépenses, et à la hausse de ces dernières, notamment celles liées à l'énergie.

En effet, le budget du service d'assainissement subit de plein fouet l'augmentation des coûts de l'énergie, mais aussi celle des produits de traitement des eaux usées.

C'est pourquoi, après 11 ans de maintien des tarifs de l'assainissement, les élus communautaires n'ont donc eu d'autre choix de faire évoluer ces derniers pour les années 2023 et 2024.

Ainsi, la part fixe de la redevance assainissement s'élèvera à 25 € HT par an à partir du 1^{er} janvier 2024.

C'est un choix difficile mais nécessaire pour maintenir la qualité de notre réseau et préserver notre ressource en eau.

Groupe PS et apparentés

Notre équipe s'engage pour que notre collectivité réponde aux attentes de nos administrés et de tout le territoire. Après la mise en place du fonds de concours aux communes rurales et d'une mutuelle communautaire, nous avons enfin pu lancer un soutien financier aux associations qui organisent des manifestations d'ampleur et ainsi contribuent au rayonnement de notre territoire.

Les dernières annonces du gouvernement avec des économies à hauteur de 10 milliards en 2024 et le double en 2025 peuvent inquiéter les citoyens face aux économies actées dans le service public mais aussi les collectivités et les PME car cela va avoir des conséquences sur les investissements.

Les 18 fermetures de classes dans les écoles de l'Allier contribuent ainsi aux 700 Millions d'euros de baisse du budget de l'éducation nationale en 2024 alors que le 1^{er} Ministre avait annoncé que l'école serait une priorité !!!

La Fonction publique hospitalière est aussi en grande souffrance par manque de moyens et de considération comme en témoigne la grève sans précédent des agents et infirmiers du Centre spécialisé en Psychiatrie de Moulins-Yzeure. Leurs légitimes revendications doivent enfin être entendues et prises en compte.

La crise du monde agricole témoigne d'un politique agricole inéquitable. La loi Egalim doit enfin être appliquée et même renforcée, les accords de libre-échange votés par les droites de Macron à RN doivent laisser place au juste échange dans le respect des normes environnementales appliquées à tous !

Les élections Européennes doivent permettre d'infléchir cette politique injuste. Nous soutenons la liste conduite par Raphaël Glucksmann pour une Europe plus juste, plus solidaire et plus écologique.

Groupe de la Gauche démocrate et écologique

L'agrivoltaique est la nouvelle poule aux œufs d'or du capitalisme dans un marché hautement concurrentiel créé par la loi NOME. La volonté des politiques libérales a été de détruire le service public de l'énergie qui assurait une cohérence de production et d'accès à l'énergie, à un prix coûtant pour les consommateurs, en garantissant l'indépendance énergétique du pays.

Aujourd'hui, suite logique des décisions prises, les maires sont sous pression de requins du monde des affaires. Ils sont bien désarmés, eux qui œuvrent pour l'intérêt général, devant les décisions d'implantation à prendre. Il est donc urgent que Moulins communauté se dote d'un schéma d'implantation du photovoltaïque pour aider les décideurs devant le choix complexe de produire de l'énergie décarbonnée, permettre des rentrées financières, tout en préservant les capacités agricoles et un cadre paysager de qualité. En lien avec

la volonté de développer le tourisme vert, un schéma du paysage permettrait aussi de poser des limites aux conséquences visuelles.

Ces mesures sont à mettre en œuvre pour réguler ce système tout puissant. Toutefois, nous nous devons, pour les consommateurs comme pour l'aménagement du territoire et la capacité à développer des énergies décarbonnées, revenir à la question d'une maîtrise publique de la production et distribution de l'énergie. Il est indispensable de créer un pôle public de l'énergie en réaffirmant le rôle central et stratégique d'EDF dans notre système énergétique national. L'électricité n'est pas une marchandise comme les autres, c'est notre bien commun.

Attribution des subventions

aux associations pour l'organisation de manifestations sur le territoire.

12 dossiers de demandes de subventions pour l'organisation de manifestations correspondent aux critères d'attribution au titre de 2024.

Montant total des subventions accordées : 40 500€.

Yzeure / Gouise / Chemilly
Lurcy-Lévis / Neuilly-le-Réal
Avermes / Thiel-sur-Acolin



NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

N° d'urgence eau et assainissement

T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

SALLE « LA RIBAMBELLE »

03230 Lusigny

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION

ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE
Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.moulins-bus.com
Aléo à la demande et PMR :
04 73 60 41 60

ESPACE PATRIMOINE

83 rue d'Allier - 03000 Moulins
04 70 48 01 36

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com

On sort ce soir ?

Ensemble sélectionne pour vous le meilleur des sorties du trimestre.

#CONCERT

Claudio Capéo
Jeudi 11 avril à 20h30

Au théâtre de Moulins



Ce jeune artiste de 31 ans a déjà écumé les plus grandes scènes de France, aux côtés de Tryo, Yannick Noah, Boulevard des Airs ou des

Fréro Delavega dont il a assuré les premières parties avec succès. Claudio Capéo est un accordéoniste chevronné et un véritable showman qui surprend par sa puissance vocale et sa gouaille, non sans rappeler celle des chanteurs de rue ou de bal. Avec des textes engagés et des mélodies entraînant, il teinte sa musique de ce qui la rend populaire : la vie des gens.

Tarif de 10 à 48 €

#MUSIQUE

Renan Luce et Christophe Cravero
Mercredi 15 mai à 20h30

Au théâtre Silvia-Montfort d'Yzeurespace à Yzeure



Après « Relectures », Renan Luce innove et convoque sur scène ses chansons les plus connues, mais aussi des extraits

de son premier ouvrage. C'est une plongée nouvelle dans ses textes que nous propose l'artiste aux deux Victoires de la musique. Accompagné par le pianiste Christophe Cravero (musicien pour Thomas Fersen, Sanseverino ou Didier Lockwood), le duo propose un concert intimiste teinté de jazz, de folk, de chanson, de music-hall...

Tarif de 10 à 26 €

#SPECTACLE

Graines de mai
Du 23 au 26 mai

Yzeurespace, Yzeure



C'est le rendez-vous incontournable pour le jeune public à Yzeure. Le festival Graines de Mai remonte ses chapiteaux

à Yzeure avec, comme le veut la tradition, des spectacles de cirque, du théâtre d'objet, des animations burlesques à destination des jeunes... et des moins jeunes. Durant la semaine, des représentations sont prévues spécialement pour le public scolaire tandis que le week-end s'adresse à toute la famille.

Pour en savoir plus

<http://grainedemai.free.fr/>

#RASSEMBLEMENT

La Grande Fête du Dépannage
Du 25 au 27 avril

Au Parc Moulins Expo



Ils sont de retour de toute la France et même au-delà ! La Grande Fête du Dépannage s'organise à Moulins en avril. Un salon international

qui rassemblera des véhicules de toute l'Europe, du Canada et des États-Unis durant plusieurs jours. Au programme de cet événement : un défilé 10^e anniversaire organisé par l'association détentrice du record du monde la plus grande parade de camions de remorquage obtenu à Moulins en 2018. Le public pourra également retrouver une exposition, des démonstrations, un village gourmand et un village des partenaires. Cette opération est réalisée au profit d'Autisme France.

#ONE MAN SHOW

Karim Duval « Entropie »
Vendredi 17 mai à 20h30

Au théâtre de Moulins



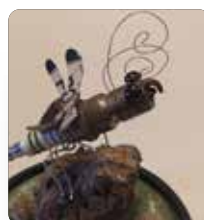
Après le succès de son premier spectacle « Y », Karim Duval revient avec un nouvel opus. Le spectacle de la maturité

où l'artiste compte bien affirmer ce style découvert par des centaines de milliers de spectateurs et d'internautes, privilégiant le fond. À travers une observation fine de notre société, ses incertitudes, ses fractures... ainsi que les grandes thématiques de notre époque. Le tout est mis en valeur par les atouts du comédien : de l'autodérision, de l'improvisation, une écriture recherchée, un jeu précis, une pointe de poésie et beaucoup d'humour.

Tarif de 12 à 20 €.

#NATURE

**32^e Journées Nature :
Des insectes et des hommes**
Du 21 au 26 mai à 20h30



Salle Isléa à Avermes

AParler des insectes et des hommes, c'est se poser la question d'une cohabitation difficile mais

essentielle pour l'avenir de notre planète. Fascinants, insignifiants, repoussants, redoutables... Les insectes sont surtout garants du bon fonctionnement des écosystèmes. Et pourtant, partout dans le monde, les preuves s'accumulent, attestant du déclin de leurs nombreuses populations. Face à ce constat, faut-il s'inquiéter des conséquences possibles sur notre environnement et notre mode de vie ? A programme de cette nouvelle édition des Journées Nature, des expositions, des conférences, des ateliers permettront à chacun d'améliorer ses connaissances sur le sujet.

Suivez toute l'actualité du territoire sur www.agglo-moulins.fr



NOUVEAUX LIENS

Exposition
Photographies

Construction du deuxième pont
2020-2023

Cours Jean
Jaurès

Du 21 mars au
21 juin 2024